

DECLARATION DE SIEGES ANTERIEURS
(ARTICLE R. 123-110 DU CODE DE COMMERCE)

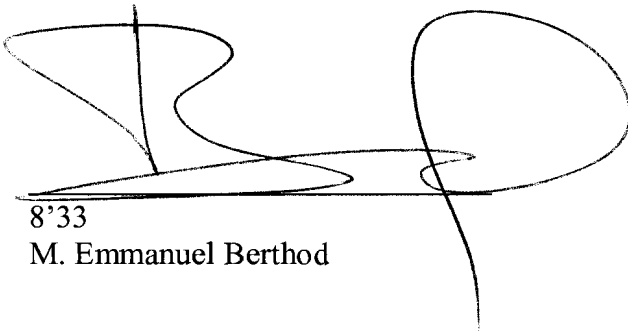
Je soussigné, Monsieur Emmanuel Berthod,

Agissant en qualité de Président du Directoire de la société 8'33, Société anonyme à Directoire et à Conseil de surveillance au capital de 117.160 euros, dont le siège social est sis 34, Cours Mirabeau, 13100 Aix en Provence, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Aix-en-Provence sous le numéro 492 498 944,

Agissant elle-même en qualité de Président de la société 8'33 Gisement 2, société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Versailles sous le numéro 515 357 382 (ci-après désignée la « **Société** »),

Déclare et atteste, conformément aux dispositions de l'article R. 123-110 du code de commerce, que le siège de la Société est sis au 16, rue Champ Lagarde, 78000 Versailles depuis sa constitution.

Fait à Aix-en-Provence
Le 5 janvier 2010



8'33
M. Emmanuel Berthod